



JE CONFIRME MON ARRIVÉE

ÉTAPE 01

QUAND ?

Je fais compléter mon certificat d'arrivée à mon université d'accueil et le transmets au bureau des RI de l'UFR. La réception du certificat déclenche le versement de la 1ère tranche des bourses dont je bénéficie*.

*Bourse Région BRMIE : j'insère mon certificat sous mon espace personnel via la plateforme régionale

Dès la 1ère semaine de mon arrivée

J'ACTUALISE MON CONTRAT PEDAGOGIQUE

ÉTAPE 02

QUAND ?

Si, une fois sur place, je ne peux pas suivre les cours initialement prévus, après avoir échangé avec le.la référent.e RI de l'université d'accueil et avec l'accord de mon.ma référent.e RI à l'UCA, je modifie mon contrat pédagogique/learning agreement partie "pendant la mobilité"*.

Une fois signé par toutes les parties, je le fais suivre au bureau des RI de l'UFR.

*sauf bi-diplomation
mobilité à l'année : édition d'un 2ème contrat pédagogique - pendant la mobilité au début du 2ème semestre

Dans les 6 semaines suivants mon arrivée

Tout au long de ma mobilité :

JE TIENS INFORME.E MON.MA RÉFÉRENT.E RI A L'UCA DU DÉROULEMENT DE MA MOBILITÉ

Je consulte chaque semaine ma messagerie UCA

JE PASSE MES EXAMENS

ÉTAPE 03

QUAND ?

Dès mon arrivée, je vérifie les modalités et les dates d'examens de chacun de mes cours (inscription...). Je passe les examens des cours validés dans la dernière version de mon contrat pédagogique/learning agreement.

Mon semestre ou mon année est validée si je réussis mes examens.

Selon le calendrier pédagogique de mon université d'accueil

JE DEMANDE MON CERTIFICAT DE RETOUR

ÉTAPE 04

QUAND ?

Je fais compléter mon certificat de retour à mon université d'accueil et le transmets au bureau des RI de l'UFR dès mon arrivée en France.

A la fin de ma mobilité, avant mon départ

Ma mobilité études est terminée :

JE SUIS PRÊT.E À RENTRER



UFR LETTRES, CULTURE ET SCIENCES HUMAINES
Bureau des Relations Internationales

29 Boulevard Gergovia - 63000 CLERMONT-FERRAND
@ : ri.lcsh@uca.fr / tel : 04 73 34 65 10

 LETTRES.UCA.FR